

Démarche ESG – Carbone 2020

Critères Environnementaux,
Sociaux et de Gouvernance

HSBC Assurances Vie (France)



HSBC
Assurances

Table des matières

HSBC connecte les clients aux opportunités	3
Notre stratégie pour le climat	4
Changement climatique : le groupe HSBC engagé au sein des institutions représentatives	5
Pourquoi l'investissement durable est-il clé pour le groupe HSBC ?	5
Intégration des critères de durabilité et d'éthique dans les processus d'investissements	6
Prise en compte des impératifs d'investissement responsable par HSBC Assurances Vie (France)	7
Une allocation du fonds euros de HSBC Assurances Vie (France) qui privilégie la durabilité	8
Répartition des investissements totaux (fonds euros, unités de compte, fonds propres)	9
HSBC Assurances Vie s'appuie sur l'expertise de HSBC Global Asset Management (France)	10
Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissements	11
Politique d'Actionnariat actif	11
Notations ESG et empreinte carbone des mandats et fonds gérés par HSBC Global Asset Management (France) pour le compte de HSBC Assurances Vie (France)	12
Focus sur les fonds labellisés	15
Des investissements directs de HSBC Assurances Vie dans l'économie durable	16
Annexes : rapports de gestion - HSBC Global Asset Management (France)	23

HSBC connecte les clients aux opportunités

L'ambition du Groupe HSBC est d'accompagner la croissance partout où elle se trouve, en aidant les entreprises à se développer et les économies à prospérer, et en permettant ainsi à des hommes et des femmes de réaliser leurs souhaits et de concrétiser leurs ambitions.

Filiale de HSBC Continental Europe, HSBC Assurances Vie (France) s'inscrit pleinement dans cette démarche, prend appui sur l'expertise de HSBC Global Asset Management (France) dans la gestion de ses actifs, et prend en compte les impératifs d'investissement responsable dans sa politique d'investissements.

Les initiatives décrites ci-après s'inscrivent dans le cadre de l'article 173 VI de la loi n°2015-992 sur la transition énergétique pour la croissance verte. Cette loi prévoit que les investisseurs institutionnels doivent publier des informations sur la manière dont ils prennent en compte les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et sur les moyens qu'ils mettent en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

Notre stratégie pour le climat

En 2020, le groupe HSBC a élaboré un plan ambitieux visant à donner la priorité aux financements et aux investissements qui favorisent la transition vers une économie mondiale à impact net neutre en carbone et contribue à bâtir un avenir prospère et résilient pour la société et les entreprises. Ce plan comprend trois parties :

◆ Fournir des financements durables

Le groupe HSBC aide ses clients à mener leur transition énergétique et environnementale. L'ambition du groupe HSBC est de fournir entre 750 milliards et 1000 milliards de dollars de financements et d'investissements durables d'ici 2030.

◆ Innover en matière de solutions climat

La transition vers une économie à impact net zéro en termes d'émissions de gaz à effets de serre nécessite de nouvelles solutions radicales. Nous fournissons de nouveaux financements pour des solutions climatiques fondées sur les ressources naturelles et nous soutenons des technologies propres prometteuses et innovantes.

◆ Devenir un groupe à impact net zéro

Le groupe HSBC vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement pour atteindre un impact net zéro au plus tard en 2030 et à aligner les émissions financées de son portefeuille de clients sur l'objectif de neutralité carbone de l'Accord de Paris d'ici 2050 ou plus tôt.

Notre stratégie climatique fait partie de notre engagement plus vaste envers les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

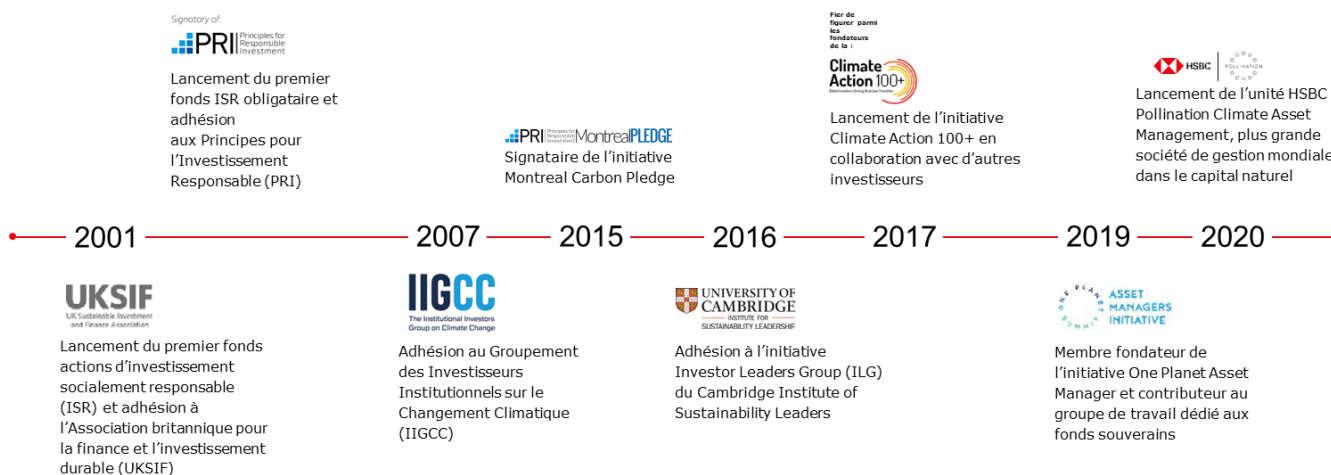
Nous croyons que l'amélioration de nos performances ESG est essentielle à notre succès à long terme. Nous publions régulièrement des mises à jour sur ces performances et nous définissons des objectifs pour guider nos activités.

Qu'est-ce que l'approche ESG ?

L'intégration ESG désigne la prise en compte des enjeux Environnementaux, Sociaux, et Gouvernance dans la gestion financière. Les facteurs ESG sont des critères d'analyse qui complètent les critères financiers traditionnels. L'intégration ESG suppose le développement d'une vision holistique de l'entreprise : son attractivité financière est mesurée par les critères de l'analyse financière traditionnelle puis nuancée et appréciée à l'aide de critères extra-financiers ESG, vecteurs de risque ou d'opportunité.

Changement climatique : le groupe HSBC engagé au sein des institutions représentatives

La croissance durable est encouragée par des réseaux de commerce international résilients et responsables. HSBC travaille avec ses entreprises partenaires ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et contribue activement à la recherche et au débat public sur les enjeux d'une économie durable. Ainsi, les entités de gestion d'actifs et d'assurance du groupe HSBC sont membres de plusieurs institutions représentatives de l'industrie financière axées sur le changement climatique :



Pourquoi l'investissement durable est-il clé pour le groupe HSBC ?

HSBC est convaincu que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent affecter la valeur de ses investissements. HSBC place ainsi l'approche ESG au cœur de ses décisions et processus d'investissement.



Intégration des critères de durabilité et d'éthique dans les processus d'investissements

Les critères ESG ont un effet matériel sur les fondamentaux des entreprises, en termes d'opportunités autant qu'en termes de risques. Depuis 2004, HSBC intègre ces critères dans ses processus d'investissement.

La politique d'HSBC établit une liste d'activités proscrites (« prohibited business ») et d'activités limitées (« restricted business »), au sein de plusieurs secteurs d'activité :

- ◆ Matières premières agricoles
- ◆ Produits chimiques
- ◆ Equipements de défense
- ◆ Energie (dont production d'électricité à base de charbon, existante et nouvelle)
- ◆ Forêts (dont déforestation)
- ◆ Mines et métaux (dont nouvelles mines de charbon thermiques, mines à déplacement de sommets, mines qui rejettent des résidus dans les rivières ou les eaux de mer peu profondes)

◆ Sites du patrimoine mondial (UNESCO, Ramsar)

◆ Les banques allant à l'encontre des Principes de l'Equateur

Il ne s'agit pas d'interdire tout investissement dans ces secteurs, mais de lister :

- ◆ Les activités que le groupe ne souhaite pas soutenir, l'objectif étant dans ce cas de ne pas prendre de nouvelles expositions et de prévoir un plan de sortie des éventuels investissements déjà en portefeuille,
- ◆ Les activités à risque pour lesquelles un examen approfondi est effectué avant toute décision d'investissement ou de désinvestissement.

L'intégration des critères de durabilité et d'éthique dans les processus d'investissements se manifeste également par la formation des réseaux de distribution sur les différentes solutions d'investissements responsables ou durables commercialisées. Fin 2020, suite à un plan de formation étalé sur plus de dix-huit mois, l'ensemble des conseillers distribuant des offres de placements adoptant une stratégie ISR ont été formés.

Prise en compte des impératifs d'investissement responsable par HSBC Assurances Vie (France)

La politique HSBC Assurances Vie (France) d'investissement responsable s'intègre pleinement dans la politique du Groupe HSBC au regard du financement responsable et de la transition énergétique.

HSBC Assurances Vie (France) est un investisseur de long terme qui contribue au financement de l'économie. La compagnie s'engage notamment dans des projets visant à favoriser une croissance durable de l'économie, et en particulier en France.

HSBC Assurances Vie (France) est aussi engagée quant aux enjeux du changement climatique. A l'avenir, ce phénomène peut impacter la valeur de ses actifs et il est nécessaire de poursuivre une politique d'investissement qui anticipe et qui vise à réduire les risques financiers potentiels liés à ces enjeux.

HSBC Assurances Vie (France) en quelques chiffres (31.12.2020)

- Résultat net : 64 millions d'euros
- Ratio de Solvabilité 2 : 224 %
- Actifs gérés (en valeur de marché) : 24,6 milliards d'euros

Filiale à 100% de HSBC Continental Europe, HSBC Assurances Vie (France) manufacture des produits d'assurance vie de type épargne, emprunteur et temporaire décès. Elle bénéficie du

réseau de distribution de HSBC en France auprès des entreprises, des particuliers (tant via la Banque de détail que de la Banque Privée de HSBC Continental Europe), ainsi que des investissements du Groupe dans son activité.

Fidèle aux valeurs et aux principes du Groupe HSBC, HSBC Assurances Vie (France) met tout en œuvre quotidiennement pour assurer à ses clients des contrats d'assurance vie en accord avec leurs besoins ainsi qu'une gestion des risques prudente et pérenne.

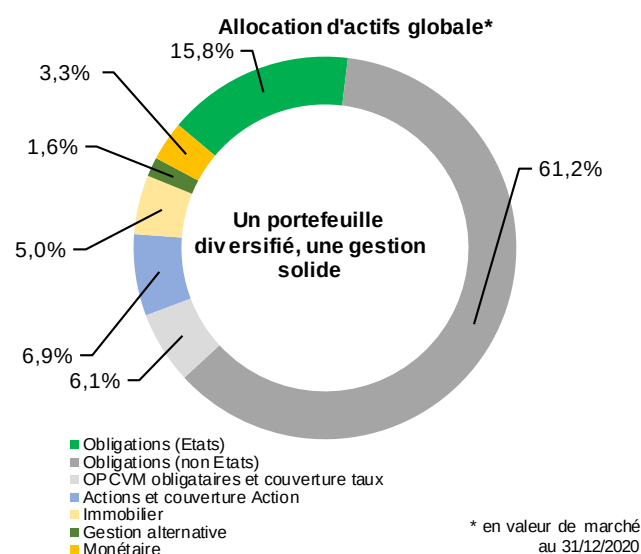
Une allocation du fonds euros de HSBC Assurances Vie (France) qui privilégie la durabilité

Le support financier géré par HSBC Assurances Vie (France), appelé fonds en euros, offre une garantie en capital (diminué des frais des contrats), augmentée d'un potentiel rendement annuel distribué aux clients sur leurs contrats d'assurance vie. Compte tenu de la garantie apportée aux clients par le fonds en euros, HSBC Assurances Vie (France) l'investit majoritairement en obligations, moins risquées, tout en veillant à limiter la dilution du rendement de son portefeuille sans en augmenter le risque de crédit.

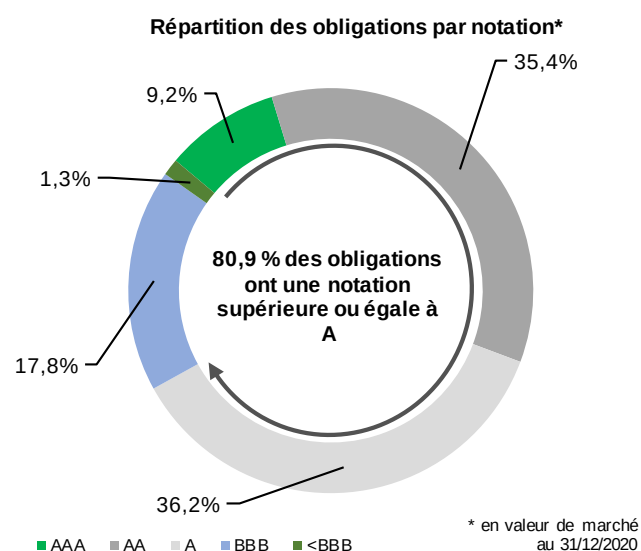
Par ailleurs, ses investissements réguliers vers le financement de l'économie française (petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaires et également infrastructures) témoignent de sa prise en compte, de façon croissante, des impératifs d'investissement responsable et de transition énergétique.

Enfin, HSBC Assurances Vie (France) donne la possibilité à ses clients en assurance vie d'investir dans des supports, appelés unités de compte, et ainsi de choisir comment et où ils souhaitent placer leurs investissements.

Répartition des investissements du fonds en euros (31.12.2020)

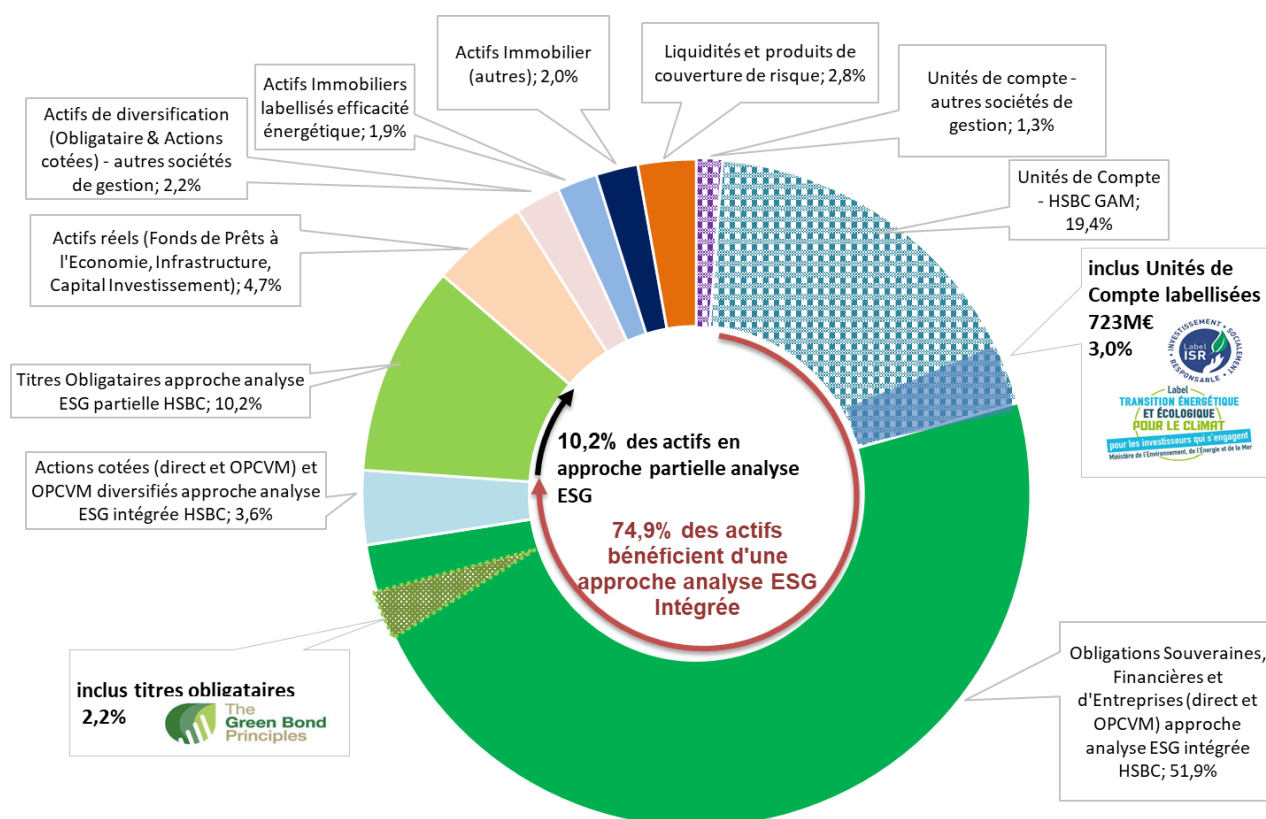


Répartition par notation¹ des obligations du fonds en euros (31.12.2020)



¹ Selon les référentiels des agences Standard & Poor's et Moody's

Répartition des investissements totaux (fonds euros, unités de compte, fonds propres)



En considérant la totalité des investissements en valeur de marché au 31/12/2020 de la société d'Assurances, c'est 74,9% des actifs qui bénéficient d'une analyse ESG intégrée menée par HSBC Global Asset Management et 85.1% des actifs en intégrant les actifs en approche partielle.

Au-delà des simples considérations ESG, HSBC Assurances s'attache à analyser son portefeuille de façon fine au regard de ses engagements de financement de l'économie réelle : ainsi 4,7% de l'actif total (hors UC) est alloué en actifs réels hors immobiliers : Fonds de prêts à l'économie, Infrastructure en dette et en capital et Capital Investissement, lui permettant ainsi de jouer pleinement son rôle d'investisseur de long terme.

Les montants des investissements mentionnés dans ce document sont valorisés en valeur de marché.

HSBC Assurances Vie s'appuie sur l'expertise de HSBC Global Asset Management (France)

La filiale de gestion d'actifs de HSBC Continental Europe, HSBC Global Asset Management (France), gère une partie importante du fonds en euros de HSBC Assurances Vie (France), avec, entre autres :

- ◆ Plus de 12 milliards d'euros d'obligations (Etats ou autres).
- ◆ Plus de 210 millions d'euros d'actions en direct
- ◆ Un Organisme de Placement Collectif dédié investissant en actions de la zone euro, représentant un peu plus de 430 millions d'euros

En matière d'investissement responsable, HSBC Assurances Vie (France) bénéficie ainsi d'une expertise historique : depuis 2001, les solutions d'investissement de HSBC Global Asset Management (France) intègrent les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et climat, et la compagnie a été parmi les premières à adhérer aux Principes pour un Investissement Responsable (PRI) en juin 2006. Plus globalement, HSBC Assurances Vie (France) est attentif à ce que les sociétés de gestion d'actifs dont elle est partenaire soient également signataires des PRI.

Dans le cadre de ses décisions d'investissement, quelle que soit la classe d'actifs, HSBC Global Asset Management (France) tient compte de

toutes les données disponibles sur un émetteur, notamment les critères ESG, et ce, grâce à une analyse financière interne, à des recherches conduites par des prestataires externes et de fournisseurs de données ainsi que par le biais d'informations collectées lors d'échanges avec les entreprises.

L'approche ESG chez HSBC Global Asset Management

Chez HSBC Global Asset Management (France), l'intégration ESG s'applique à la totalité des univers d'investissement dans le monde, y compris les pays émergents, à toutes les classes d'actifs : actions, obligations souveraines et d'entreprises, monétaires et diversifiées. L'entreprise est convaincue que les enjeux ESG ont un impact financier sur la rentabilité, la valorisation et les spreads de crédit des émetteurs.

La recherche et l'analyse ESG sont intégrées aux systèmes et aux outils de gestion et d'analyse et permettent d'approfondir la compréhension des risques et des opportunités d'une entreprise ou d'un émetteur. L'analyse ESG/Carbone est également utilisée comme outil de filtrage dans le cadre des stratégies Investissement Socialement Responsable (ISR) et des stratégies thématiques bas-carbone et transition énergétique.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissements



Environnemental

- ◆ Emissions carbone
- ◆ Epuisement des ressources
- ◆ Rareté de l'eau
- ◆ Gestion des déchets / pollution
- ◆ Déforestation



Social

- ◆ Normes et pratiques de travail
- ◆ Intégrité de la chaîne d'approvisionnement
- ◆ Santé et sécurité
- ◆ Management du capital humain



Gouvernance

- ◆ Structure du conseil d'administration
- ◆ Indépendance du conseil d'administration
- ◆ Management des risques
- ◆ Audit et contrôles

Politique d'Actionnariat actif

Une politique d'actionnariat actif est une composante essentielle de l'approche du Groupe HSBC en matière d'investissement responsable. L'investisseur encourage ainsi les entreprises à adopter de meilleures pratiques dans la durée et utilise ses droits de vote afin de signifier ses inquiétudes en termes d'enjeux ESG et de risque climat.

En 2020, les problématiques liées à la durabilité des entreprises, sur le plan environnemental, social ou sociétal, ont pris une part croissante dans les thèmes d'engagement actionnarial. Les équipes de gestion de HSBC Global Asset Management (France) ont rencontré en présentiel ou à distance 390 sociétés cotées au travers de 799 réunions où ont été abordé les enjeux stratégiques et financiers des entreprises.

HSBC Global Asset Management (France) exerce un actionnariat actif notamment pour le compte d'HSBC Assurances Vie (France).

En savoir plus sur la démarche ESG de HSBC Global Asset Management (France) :

→ Toute la démarche ESG : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/demarche-esg-climat.pdf>

Notations ESG et empreinte carbone des mandats et fonds gérés par HSBC Global Asset Management (France) pour le compte de HSBC Assurances Vie (France)

Notation du mandat obligataire : obligations et titres de créance en euros
(au 31/12/2020)

Actif total 13,7 milliards d'euros
Classification AMF Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Notation ESG²	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	6,30	5,53	4,88	5,43	89,29 %
Empreinte carbone³	Intensité carbone ⁴		Taux de couverture ⁵		
Portefeuille	96,8		60,60 %		

L'intensité carbone du portefeuille a légèrement augmenté en 2020, passant de 87.4 fin 2019 à 96.8 fin 2020, le taux de couverture passant de 53% à 60%.

La principale raison de cette augmentation tient au fait que les nouveaux investissements au sein du mandat obligataire se sont majoritairement portés sur des entreprises du secteur privé (70% des achats), le plus souvent en remplacement d'emprunts d'Etats (ou semi-publics) n'ayant pas d'intensité carbone. Ce qui explique la hausse du taux de couverture.

La moyenne de l'intensité carbone de ces investissements dans le secteur privé a été de 176 tonnes de CO2/M de chiffre d'affaire, au-dessus de la moyenne du portefeuille (87.4). Parmi les émissions souscrites, 5 sur 29 ont une intensité au-dessus de la moyenne du portefeuille et ont contribué marginalement à la dégradation de l'intensité globale. Les 24 autres émissions privées achetées ont une intensité moyenne de 20 tonnes de CO2/M de chiffre d'affaire et ont amélioré l'intensité carbone du secteur privé.

² HSBC Global Asset Management (France) attribue ainsi une note E : note Environnement, une note S : note Sociale, une note G : note Gouvernance, et enfin une note ESG : note globale du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérent à chaque secteur selon un processus de notation interne. La note ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur du portefeuille, hors émissions gouvernementales. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement, hors émissions gouvernementales. Les émissions gouvernementales et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G. Source : HSBC Global Asset Management (France)

³ Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

⁴ Intensité carbone : exprimée en tonnes de CO2 / M\$ du chiffre d'affaires. Pour calculer cette intensité, HSBC Global Asset Management (France) prend en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Le calcul de la contribution d'une entreprise ou d'un émetteur à l'empreinte carbone est pondéré par le montant investi dans le portefeuille soit la capitalisation boursière pour un fonds actions (2) la dette totale (dette à long terme + dette à court terme) pour un fonds obligataire (3) 100% de la valeur d'entreprise (capital + dettes) pour un fonds diversifiés. La part détenue se calcule au niveau de l'entreprise et, dans le cas d'un fonds diversifié, nous agrégeons les investissements en titres actions et en titres obligataires d'un même émetteur. Nous ramenons à zéro la contribution des émissions de CO2 des liquidités et assimilés ainsi que celle des instruments financiers à terme. Dans le cas des fonds de fonds, les contributions des fonds au bilan carbone sont agrégées pour déterminer le poids carbone de la totalité du portefeuille.

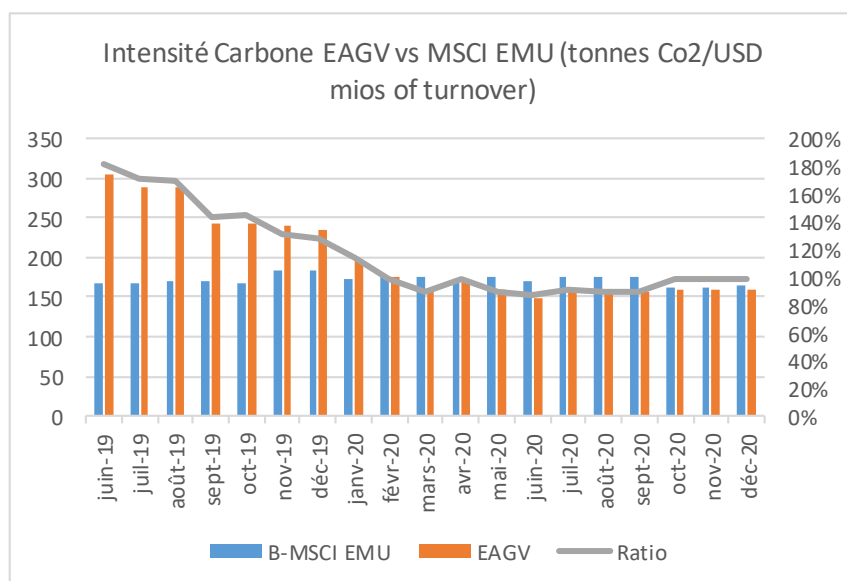
⁵ Dans le calcul du taux de couverture, seuls les titres du secteur privé sont pris en compte. Sont exclus les liquidités, les produits dérivés, les titres gouvernementaux et supranationaux.

Notation de l'Organisme de Placements Collectifs (OPC) Erisa Actions Grandes Valeurs (EAGV), dédié à HSBC Assurances Vie (France)
(au 31/12/2020)

Actif total 434 millions d'euros
Indice de référence 100% MSCI EMU (NR)

Notation ESG³	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	7,40	5,33	5,19	5,80	100 %
Indice de référence	6,71	5,50	5,14	5,71	100 %
Empreinte carbone⁴	Intensité carbone ⁵			Taux de couverture ⁶	
Portefeuille	159,9			100 %	
Indice de référence	163,4			96,46 %	

Depuis mi 2019, la stratégie de gestion du fonds a évolué sur différents axes. Parmi les évolutions notables, sur le plan de l'ESG, l'équipe de gestion s'est attelée à réduire l'intensité carbone du fonds (pilier Environnement). Cette dernière était supérieure de 80% à celle de l'indice de référence indicatif du fonds en juin 2019. A fin 2020 elle est légèrement inférieure à celle de ce même indice, reflet d'une démarche à la fois raisonnée et ambitieuse sur ce sujet. Parallèlement, l'équipe continue à intégrer les critères ESG dans ses choix de gestion, et mène une politique active d'engagement auprès des sociétés cotées sur la place.



L'empreinte carbone du fonds actions dédié EAGV était à fin 2019, 28% plus élevé que celle de son indice de référence, et ce pour des raisons historiques. C'était un des engagements d'HSBC Assurances de travailler à la refonte de ce fonds en impactant le moins possible la performance financière. L'empreinte carbone a donc ainsi été réduite progressivement sur la base de l'analyse ESG intégrée déployée par HSBC Global Asset Management – gérant du fonds. Ainsi l'empreinte carbone a été réduite d'un niveau de 303 mi 2019 à 160 fin 2020, un niveau légèrement inférieur à celui de l'indicateur de référence. Une analyse comparative a été menée démontrant l'impact positif sur la performance du fonds de ces opérations.

Notation du mandat actions : Actions Zone Euro
(au 31/12/2020)

Actif total 214 millions d'euros
Classification AMF Actions Européennes

Notation ESG³	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	7,23	5,60	5,36	5,98	100 %
Empreinte carbone⁴	Intensité carbone ⁵		Taux de couverture ⁶		
Portefeuille	219,4		100 %		

L'équipe de gestion intègre les facteurs ESG dans toutes les décisions d'investissement et poursuit une politique d'engagement régulière avec les entreprises.

L'intensité carbone du Mandat Actions a été réduite de 13% au cours de l'année 2020 et cette réduction va se poursuivre en 2021.



Focus sur les fonds labellisés

Au sein de leur contrat d'assurance vie, les assurés de HSBC Assurances Vie (France) peuvent choisir d'investir dans des unités de comptes représentatives de fonds ayant obtenu un Label d'Etat, ou ayant le bénéfice d'une gestion thématique effectuée par HSBC Global Asset Management (France).

◆ Fonds labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable)



Le label ISR, attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants, constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable⁶. Les fonds HSBC RIF Euroland Equity et HSBC RIF Euro Bond sont labellisés ISR et proposent une performance financière au rendez-vous.

◆ Fonds labellisé Greenfin



Pendant environnements du label ISR, le label TEEC⁷ participe au financement de la transition écologique et énergétique, en investissant dans des secteurs liés à l'économie verte, tels que les énergies renouvelables, l'économie circulaire, les transports durables...

Le fonds HSBC RIF Europe Equity Green Transition a été lancé en novembre 2018 et

est labellisé Greenfin. Ce fonds investit dans des entreprises qui se concentrent sur la transition écologique, qui ont des avantages compétitifs en termes d'innovation, de processus et de produits, et qui présentent des perspectives de croissance durable.

◆ Fonds bas-carbone

Lancés en 2017, les fonds HSBC GIF Global Lower Carbon Equity et HSBC GIF Global Lower Carbon Bond adoptent une stratégie bas-carbone et permettent ainsi aux investisseurs particuliers de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le fonds HSBC GIF Global Lower Carbon Bond investit dans un portefeuille d'obligations d'entreprises et cherche à afficher une empreinte carbone significativement plus faible que son indice de référence⁸ grâce à une prise en compte de l'impact de chaque émetteur et de son secteur d'activité sur les émissions globales de CO₂. Le portefeuille HSBC GIF Global Lower Carbon Equity est investi dans des actions internationales dont l'empreinte carbone est significativement inférieure à celle de son indice de référence.⁹

⁶ Pour en savoir plus : www.lalabelisr.fr, Rapport extra-financier des fonds ISR www.assetmanagement.hsbc.fr/media/files/attachments/france/common/reporting-extra-fi-210918-fcp.pdf

⁷ Anciennement Label Transition Énergétique et Ecologique pour le Climat, le label a changé de nom en mai 2019 et s'appelle désormais «Greenfin label France finance verte». Lancé fin 2015, suite à la COP21, il garantit que le fonds contribue au financement de la transition énergétique. Porté par le Ministère

de la Transition écologique et solidaire, il répond aux obligations de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance

⁸ Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporates Diversified Hedged USD

⁹ MSCI World Net

Des investissements directs de HSBC Assurances Vie dans l'économie durable

En tant qu'investisseur de long terme, HSBC Assurances Vie (France) exerce sa responsabilité et contribue à investir dans des projets favorisant une croissance durable de l'économie. L'entreprise s'attache ainsi à lier création de valeur et développement durable dans sa politique de gestion.

Une politique d'investissements qui exclut certains secteurs d'activités

La politique d'investissements du groupe HSBC établit une liste d'activités proscrites (« prohibited business ») et d'activités limitées (« restricted business »). Cette politique a également été adoptée en Comité d'Investissement pour HSBC Insurance (toutes entités d'assurances du groupe HSBC dont HSBC Assurances Vie (France) fait partie) le 9 Octobre 2018.

De plus, en ligne avec les engagements pris par HSBC Group Insurance lors de la journée mondiale anti-tabac et de par sa qualité d'Assureur Vie et Prévoyance, soucieux des risques sur la santé, causés par la consommation du tabac, HSBC Assurances ne souhaite pas soutenir et financer ce secteur et exclut ainsi également les valeurs liées au tabac.

Une politique d'investissement immobilier visant les meilleurs standards environnementaux

- ◆ En 2020, HSBC Assurances Vie (France) a poursuivi, dans sa politique immobilière, une démarche de qualité environnementale soutenue : sélection de biens répondant aux standards les plus élevés en matière environnementale, réalisation de travaux visant à améliorer la qualité environnementale des biens détenus et en attester par l'obtention de labels indépendants (HQE, Effinergie Rénovation ou encore notation BREEAM).



- ◆ Ainsi, sur les 5,0 % des actifs de l'actif général (dont fonds euro) de HSBC Assurances Vie (France) investis en actifs immobiliers, plus de 477 millions EUR sont labellisés suivant des critères ESG renforcés en 2020.

◆ Une telle politique contribue à soutenir la valorisation des immeubles à moyen/long terme. Concernant les immeubles éventuellement vacants, elle augmente aussi la probabilité de retrouver un locataire sensible à la qualité de l'immeuble et aux économies réalisées grâce à son efficacité énergétique.

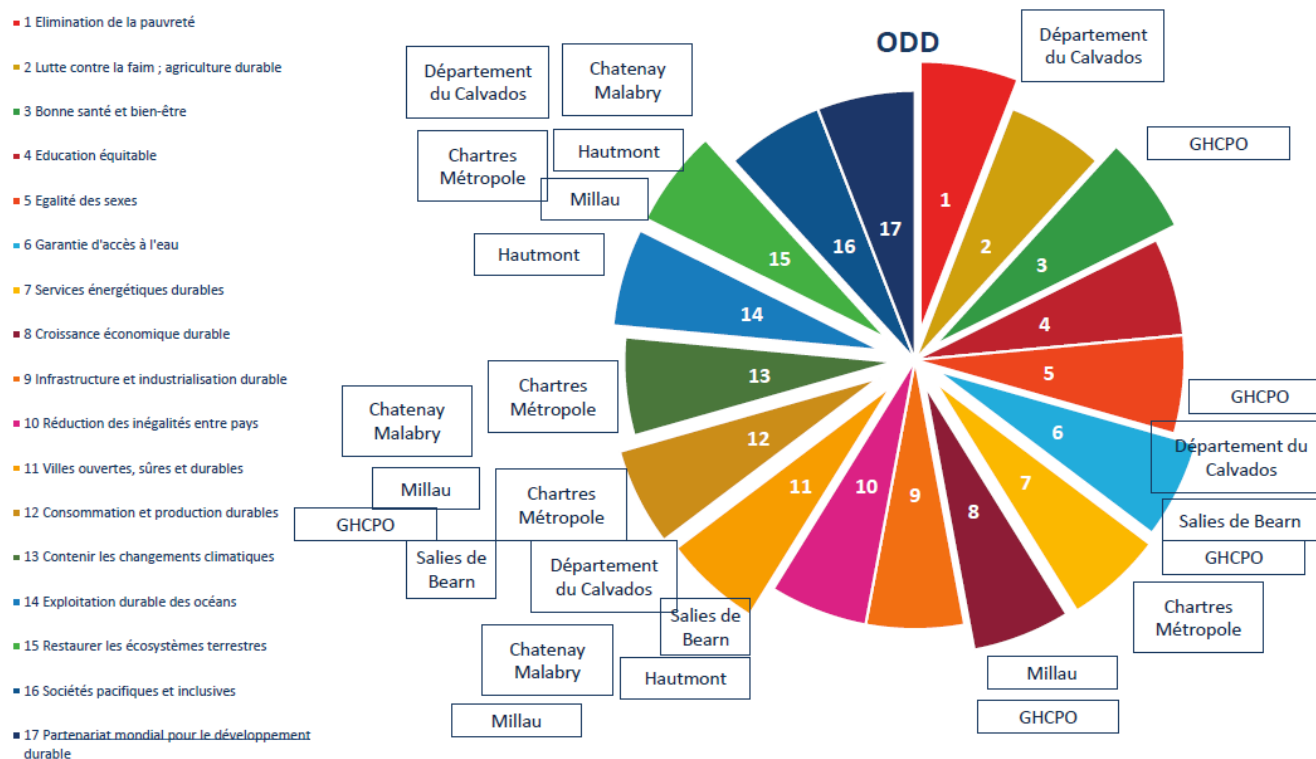
◆ HSBC Assurances Vie (France) a également pris un engagement d'investissement total de 40 millions d'euros depuis 2018 et a investi, à fin 2020, 35 millions EUR dans le fonds NEIF III (Next Estate Income Fund III), géré par BNP Paribas REIM Luxembourg. Ce fonds vise à constituer un portefeuille paneuropéen d'immeubles de bureaux modernes de grande qualité

environnementale. Le fonds a gagné, début 2020, l'award du *Sustainable/Green Fund of the year* décerné par la *Real Estate Fund Intelligence Company*. HSBC Assurances Vie (France) s'implique par ailleurs activement dans la vie de ce fonds en contribuant, avec deux autres investisseurs, à sa gouvernance.



Des investissements vers les collectivités locales françaises

En France, les collectivités locales portent la plupart des travaux d'infrastructure permettant l'exercice des services publics, les prestations aux habitants et la gestion et le développement des territoires urbains et ruraux. HSBC Assurances Vie (France) a poursuivi son engagement dans le financement des collectivités locales françaises, via son partenaire ACOFI Gestion, à travers une augmentation de 27 millions EUR d'investissement dans un fonds dédié à HSBC Assurances Vie (France), qui atteint désormais 192 millions EUR à fin 2020. Ce fonds d'investissement a financé en 2020 des équipements hospitaliers, des réaménagements de bourgs et du logement social. Au sein du fonds, le suivi ESG permet, sur les dernières acquisitions, de disposer d'une mesure des investissements par rapport aux objectifs de développement durable ("ODD") de l'ONU ; ainsi les investissements réalisés en 2020 participent à l'atteinte de 9 ODD dont les principaux sont: villes ouvertes sûres et durables (n° 11), consommation et production durables (n° 12), exploitation durable des océans (n°14), et restauration des écosystèmes terrestres (n° 15).



Voici quelques exemples de projets qui ont été financés en 2020 au travers du fonds géré par ACOFI :

◆ Salies de Béarn, Pyrénées Atlantiques (0,6M€)

Financement en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement de la mise aux normes de l'extension du réseau d'assainissement communal

◆ Millau, Aveyron (7.3M€)

Financement des équipements de la ville de Millau

◆ Chatenay Malabry, Hauts-de-Seine (7,3M€)

Financement des équipements publics de la ville de Châtenay Malabry

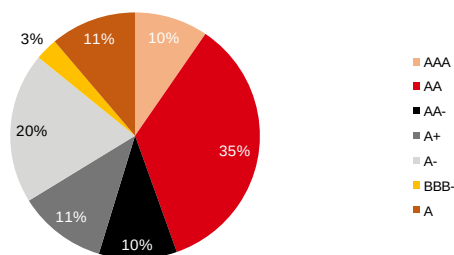
Une contribution à la transition énergétique et climatique

HSBC Assurances Vie (France) a conscience qu'à l'avenir, les phénomènes liés au réchauffement climatique peuvent avoir une influence sur la valeur des actifs et qu'il est donc nécessaire de poursuivre une politique d'investissement qui anticipe et vise à réduire les risques financiers potentiels liés à ces enjeux. En 2020, le thème de la transition énergétique et climatique a été pris en compte par HSBC Assurances Vie (France), avec des investissements dans des fonds en actions ou obligations ayant pour objectif de financer des infrastructures et des projets liés à cette problématique.

- ◆ En 2020, HSBC Assurances Vie (France) a continué, malgré la baisse des taux de rendements réduisant l'univers d'investissement éligible, à augmenter les investissements en obligations vertes au sein du portefeuille obligataire par la souscription de 104 millions EUR en 2020. Le total des investissements obligataires Green bonds dans le portefeuille de HSBC Assurances Vie (France) est passé de 0,7% à fin 2017 à 2,3% de son actif total et se situe à 525 millions d'euros à fin 2020. En 2020, la compagnie a notamment investi dans un nouvel émetteur en Green bonds : la *Société du Grand Paris* pour contribuer au financement du Grand Paris Express.

Répartition des Green Bonds présents dans notre portefeuille, par notation :

Notation green bonds au 31 décembre 2020



- ◆ A fin 2020, un montant de près de 22 millions d'euros est investi au sein du portefeuille de la compagnie d'assurances dans le fonds HSBC Europe Equity Green Transition. Depuis son lancement, le 16 novembre 2018, ce fonds est centré sur l'accompagnement de la transformation du modèle énergétique et écologique, et le soutien à la croissance verte. Le 30 septembre 2019, le fonds a obtenu le label ISR.

Pour la seconde année consécutive, HSBC Assurances Vie (France) a réalisé une opération de parrainage pour la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM)

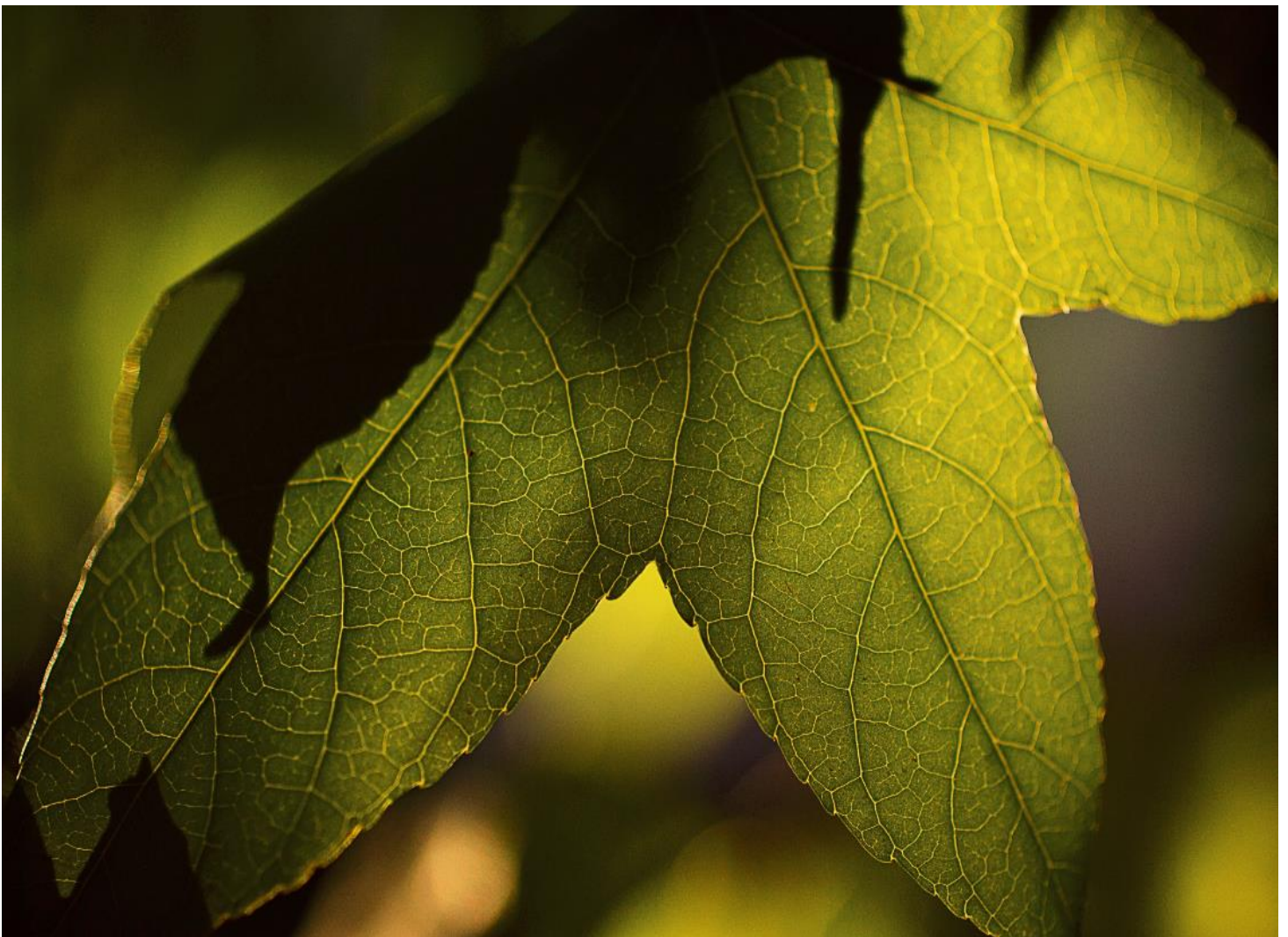


HSBC Assurances Vie (France) s'implique sur le terrain des maladies graves, véritable sujet de société avec plus de 10 millions de Français en Affections longue durée selon l'Assurance Maladie. Pour la deuxième année consécutive, HSBC Assurances Vie (France) a marqué son soutien à la recherche médicale en parrainant la Fondation pour la Recherche Médicale.

L'opération consistait à reverser l'équivalent de la première mensualité des contrats HSBC Solution Famille à la Fondation pour toute souscription entre le 02 décembre 2019 et le 29 février 2020. HSBC Solution Famille, contrat d'assurance en cas de décès, se prête particulièrement à ce type d'opération avec son option couvrant l'incapacité résultant de certaines maladies graves. Pour cette deuxième année de parrainage, ce sont ainsi 28 339 euros (soit une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente) qui ont été versés à la Fondation au profit de la recherche sur les maladies cardiovasculaires.

HSBC Assurances Vie (France), en tant qu'investisseur de long terme, exerce sa responsabilité et contribue à investir dans des projets favorisant une croissance durable de l'économie française et mondiale. L'entreprise s'attache ainsi à lier création de valeur et développement durable dans sa politique de gestion.

En 2021 et dans les années à venir, HSBC Assurances Vie (France) poursuivra des investissements similaires, en s'appuyant sur des gestionnaires, internes ou externes, en mesure d'accompagner efficacement une telle stratégie.



Annexes : rapports de gestion - HSBC Global Asset Management (France)

Ce document est produit et diffusé par HSBC Assurances Vie (France). L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Assurances Vie (France) sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Assurances Vie (France).

En conséquence, HSBC Assurances Vie (France) ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Assurances Vie (France) sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

HSBC Assurances Vie (France) – Entreprise régie par le Code des Assurances – S.A. au capital de 115.000.000 euros. SIREN 338 075 062 RCS Nanterre. Adresse postale : 38 Avenue Kléber 75116 Paris Cedex 08. Siège social : Immeuble Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie

Document non contractuel, mis à jour le 30/06/2021.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Assurances Vie (France), 2021